

Séné, le 3 juin 2024

Aux Familles inscrites  
à l'accueil de loisirs

Objet : Organisation ALSH – rentrée 2024-2025

Mesdames, Messieurs, Chers parents,

L'an dernier, la Ville de Séné, l'AFCS et la Fédération Familles Rurales Morbihannaise ont organisé différemment, après deux années de réflexion, le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le territoire.

Cette démarche avait pour objectif de répondre aux évolutions constatées sur la commune et surtout aux besoins et aux attentes des familles.

Ce travail a permis d'aboutir à :

- L'ouverture d'un nouveau site d'accueil permettant une meilleure répartition des effectifs et une amélioration de la qualité d'accueil,
- L'augmentation de 41 % du nombre de places en ALSH pour accueillir tous les enfants sinagots portant la capacité d'accueil à 130 enfants par ouverture,
- L'amélioration de l'offre d'activités par le déploiement du plan mercredi signé avec l'Etat et la CAF,
- Faciliter l'accès à ce service en s'adaptant aux emplois du temps des familles par la mise en place d'une navette le mercredi matin entre le Poulfanc et les ALSH.

Face au succès de la précédente rentrée et malgré l'augmentation des places, les enfants situés au pôle enfance se retrouvent, cette année encore, à l'étroit dans leurs locaux.

Nous avons donc poursuivi ce travail de réflexion et d'ajustement du fonctionnement des accueils de loisirs avec l'objectif :

- d'apporter de nouvelles conditions d'accueil,
- de respecter la réglementation des surfaces d'activités par enfant,
- d'apporter un cadre sécurisant aux enfants et une cohérence dans les groupes d'âge,
- d'anticiper les prochaines évolutions qui ont été repérées sur le territoire.

C'est pourquoi, à compter du mois de septembre, il sera proposé un nouveau fonctionnement des accueils du mercredi et des vacances, avec :

- Un accueil de loisirs des « Maternelles » (centre associatif Ty Mouss) géré par la Fédération départementale Familles Rurales Morbihannaise. Celui-ci accueillera les enfants scolarisés de la petite section (à partir de 32 mois) jusqu'à la grande section inclus.
  - Un accueil de loisirs des « Élémentaires » (Mercredis Loisirs et Vacances Loisirs) géré par la mairie (service enfance-jeunesse). Celui-ci accueillera les enfants scolarisés du CP au CM2 inclus.
- Concernant « Mercredis Loisirs », les enfants seront tous accueillis au sein de l'école élémentaire Françoise Dolto et seront séparés en groupes selon leur niveau scolaire : les CP avec les CE1 et les CE2 avec les CM1 et CM 2.

Pendant « Vacances Loisirs », les enfants seront regroupés au centre sportif Le Derf. En fonction des effectifs, les groupes seront ajustés.

Les réservations pour la prochaine année scolaire 2024/2025 seront ouvertes à compter du 15 juillet 2024 sur le portail familles.

Dans le cas particulier des enfants ayant des activités associatives régulières les mercredis matins ou après -midis un aménagement horaire sera proposé. Il sera possible pour les parents de venir chercher les enfants ou les déposer à 12 h ou 13h30 ou de venir les chercher dès 16h.

Afin de répondre à vos interrogations, la municipalité et le service enfance-jeunesse organiseront une permanence d'information le **mercredi 19 juin 2024 de 16 h 30 à 18 h 30** à l'école élémentaire **Françoise Dolto**. Vous pouvez également consulter le FAQ Portail Familles sur le site internet [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh) ou envoyer vos questions à [portailfamille@sene.bzh](mailto:portailfamille@sene.bzh)

- Concernant l'accueil de loisirs associatif Ty Mouss, les enfants seront regroupés dans les locaux du pôle enfance comme actuellement. Les réservations pour les permanents débuteront le 10 juin 2024. Contact : [tymouss@sene.bzh](mailto:tymouss@sene.bzh)

L'ALSH Ty Mouss reconduira son service d'accompagnement vers les associations pour les maternelles.

Nous remercions vivement l'AFCS d'avoir contribué au fonctionnement du centre Ty Mouss durant de longues années et qui a exprimé son souhait de se retirer de sa gestion à la prochaine rentrée.

La municipalité et la Fédération départementale Familles Rurales Morbihannaise poursuivent leur collaboration par la signature d'un nouveau partenariat dont l'objectif est de donner un nouvel essor et une cohérence dans le fonctionnement de nos structures d'animation.

Soyez assurés de notre dévouement à apporter les meilleures conditions d'accueil et d'animation en faveur de tous les enfants inscrits dans nos accueils de loisirs.



La Maire,

Sylvie SCULO

La Présidente de la Fédération Familles Rurales Morbihannaise,

Elisabeth ROUVET

